

## **Compte-rendu de réunion du conseil municipal** **Séance du 16 octobre 2009 - 15 h 00**

*Sous réserve de son approbation*

L'an deux mille neuf, le seize octobre, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 09-10-2009.

Présents : Mmes Chantal BOGET (jusqu'au point 7), Monique ODDOU. MM. Sébastien CATELAN, Jean-Jacques FERRERO, Raymond LECLER, Pierre MICHEL (jusqu'au point 5), Nicolas ROSIN (jusqu'au point 6).

Absents excusés : MM Dominique GUEYTTE (procuration à Jean-Jacques FERRERO), Frédéric PINET (procuration à Monique ODDOU), Robert REYNAUD (procuration à Josy OLIVIER).

### **1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu**

- **M. Sébastien Catelan** est nommé **secrétaire de séance**.
- **Le compte-rendu du 10 septembre 2009** est approuvé. Le ramassage des cartons est de la compétence de la communauté de communes (les points traités à ce sujet par la commune ne sont donc pas valides).

### **2 – Centre bourg, dossier de consultation des entreprises, assainissement rue du Cagnard, canal d'arrosage et passage de la ligne moyenne tension, réunion d'information le 23 octobre 2009**

Rapporteur : *Pierre Michel*

La fédération d'électrification propose d'enterrer la ligne moyenne tension rue du Cagnard, il a donc été décidé de profiter de l'ouverture de la tranchée pour faire passer une canalisation de tout-à-l'égout. Ces travaux seront intégrés à la tranche 1 et 2 du centre bourg. L'ASA de l'Estang (canal d'arrosage) souhaite passer une conduite dans la tranchée (à charge des arrosants d'acheter leur branchement pour desservir leur jardin). Une réunion d'information aura lieu avec les riverains de la rue du Cagnard le 23 octobre.

- **Le conseil approuve le dossier de consultation des entreprises pour l'assainissement de la rue du Cagnard.**

### **3 – Personnel : reconduction du contrat du chauffeur, devenir de la navette des Baronnie et du budget annexe, régime indemnitaire filière technique (complément de la délibération du 18 décembre 2007)**

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le conseil général a attribué une subvention de 10 490 € à la régie de transport communale pour le fonctionnement 2009 de la navette. Le conseil municipal prend acte que le service régulier de transport à la demande organisé par la mairie vers Gap et Laragne prend fin au 31 décembre puisque le département prend en charge lui-même ce service). Néanmoins, le travail social d'accompagnement effectué par le chauffeur est un service utile qui a fait ses preuves. Si ce service social est maintenu, des règles précises d'utilisation devront être élaborées notamment en ce qui concerne le remplissage du véhicule (minimum de 3 ou 4 personnes par « voyage » et sans se substituer aux associations. Le service devra trouver sa place entre le co-voiturage organisé pour des personnes ne pouvant plus conduire et le service à la personne. Le véhicule continuera à être prêté sans chauffeur aux associations mais sous réserve expresse qu'il soit rempli (7 personnes).

- **Le conseil proposera au CCAS et aux associations locales concernées de reprendre ce dossier.**
- **Le contrat de Serge Aliu est prolongé jusqu'au 30 juin 2010.**
- **Le conseil adopte le principe que les agents techniques échelle 4 de rémunération bénéficient de l'indemnité d'exercice de mission des préfetures.**

#### 4 – Jeunesse : fixation des tarifs des activités , participation école Verclause

**Rapporteur : Josy Olivier**

De nombreuses activités sont mises en place pour les enfants : violon, guitare, arts plastiques, équitation, VTT, judo, sorties, accueil de loisirs sans hébergement l'été, sorties ski, stage poterie. Les tarifs sont révisés.

- **Le conseil accepte les nouveaux tarifs proposés aux parents pour l'année 2009-2010.**
- **Le conseil accepte la signature de la convention avec la mairie de Verclause** pour la participation aux frais de fonctionnement de l'école pour deux enfants scolarisés en 2008-2009.

#### 5 – Dossiers et travaux en cours

**Rapporteur : Pierre Michel**

- **Toilettes.** Les WC publics du bas du village sont terminés, ceux de la place du boulodrome sont en cours d'exécution. Dans le bas du village, une fontaine remplacera les toilettes qui doivent être démolies, les associés de la SCI la belle étoile ne souhaitent pas vendre l'espace contigu qui sert actuellement de parking car ils veulent garder la possibilité d'y garer leurs cars.

- **Maison médicale.** Les travaux nécessaires ont été faits sur le mur mitoyen maison médicale maison Catelan (il menaçait de tomber ).

- **Grand Pré.** Les travaux pour prévenir les inondations dans les appartements du grand pré seront faits dans le mois.

- **Eglise.** La toiture devra être refaite avant l'hiver, l'artisan doit rencontrer l'expert.

- Le conseil accepte l'adhésion à la fondation du patrimoine qui permettra de récolter des fonds privés.

- **Voirie Plan la Croix.** Le notaire a demandé de fixer la valeur vénale des parcelles cédées par Christophe Dupont, Pierre Hugues et l'ADSEA, Jean-Marc et Myriam Garnier pour réaliser le chemin de la blanchisserie.

- Le conseil fixe à 5 € le m<sup>2</sup> la valeur vénale de l'emprise du chemin.

- **Ecole.** Le dossier monté par la directrice a été retenu par l'inspection académique, l'état finance à 80 % l'achat d'ordinateurs dans le cadre des projets « école numérique rurale ».

- **Ecomusée.** Le financement du dossier écomusée (2007) a été complété par le département et la région (l'état avait déjà donné une subvention), le matériel a été commandé (mannequins, appareils numériques).

- **Sécurité routière.** Les devis ont été demandés. La commission des travaux a validé certains choix, les travaux commenceront en novembre, quelques acquisitions de signalétiques seront possibles. Les commerces et autres activités devront se conformer à une norme communale. Une réunion a permis de faire le point sur la réglementation draconienne (même sur terrains privés) en matière d'enseignes. La sécurité sur la place de l'abbé Bicais est évoquée, un cédez le passage sera créé à la descente de la route de Pommerol, une réflexion globale sera engagée dans le cadre de l'aménagement du centre bourg. Les places de stationnement sur la place sont difficiles, le parking côté boulodrome ouvert à tous sera délimité.

- **Assainissement.** Un appel à concurrence sera lancé pour le choix du maître d'œuvre des travaux d'assainissement (reprise de la station de Baudon et construction d'une nouvelle station quartier des Buissons).

- **Centre de secours.** Le conseil général a accordé une subvention pour le mobilier du centre de secours. L'entreprise Jean-Louis Robresco a fait quelques travaux non prévus au centre de secours

- Le conseil accepte ces travaux supplémentaires d'un montant de 3 467,50 € HT.

- **Voirie Saint-Etienne.** Les propriétaires riverains du chemin de Saint-Etienne ont donné un accord de principe à la cession de terrain pour que la commune fasse au mieux la voirie (modalités à définir).

**6 – Dossiers de demande de subvention** : panoramique au sommet de la tour, accueil des campings cars, toilettes sèches et aménagement de la place des festivités (fer à cheval)

**Rapporteur** : *Jean-Jacques Ferrero*

Les modalités de dépôt des dossiers de demande de subvention au conseil général ont changé, auparavant les dossiers étaient déposés dans les différents services, à présent le service « politique territoriale » regroupe et centralise les demandes. Les dossiers inférieurs à 250 000 € (PIL, projet d'intérêt local) doivent être déposés avant le 31 octobre et leur nombre ne doit pas dépasser deux par an. Les dossiers prévus au contrat de territoire restent prioritaires mais sont inclus dans le nombre à ne pas dépasser si leur montant est inférieur à 250 000 €. Compte tenu de ces nouvelles contraintes, le conseil scinde ces projets non encore subventionnés en deux : travaux dans les bâtiments communaux existants et aménagements de l'espace.

- **Travaux prévus dans les bâtiments communaux** : église (toiture), tour carrée (étanchéité de la dalle), école (électricité, dalle, toilettes en haut et en bas), maison médicale (fenêtres), gendarmerie (radiateurs), mairie (fenêtres).
- **Travaux d'aménagement : place du fer à cheval** (buvette, parking), **accueil pour camping cars et belvédère face au plan d'eau.**

La céramiste Corinne Vallière a proposé un devis pour réaliser une table d'orientation au sommet de la tour.

- **Le conseil demande au conseil régional de subventionner ce dossier.**

**7 – Statut des élus, prise en charge des frais de déplacement**

**Rapporteur** : *Josy Olivier*

Pour information : Dans le cadre de leur mandat, les élus locaux peuvent bénéficier du remboursement des frais de transport et de séjour qu'ils ont engagés pour se rendre à des réunions dans des instances ou des organismes où ils représentent leur commune, lorsque la réunion a lieu hors du territoire de celle-ci.

**8 – Questions diverses**

*Virements de crédits*

**Crédits à ouvrir 16 000,00 €**

Voirie communale 1 000,00 €, caution locataires 1 000,00 €, aménagement bas du village 4 000,00 € et place abbe bicaïs 10 000,00 €

**Crédits à réduire -16 000,00 €** (Opération reverdissement)

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 17 h 30.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 <sup>ère</sup> adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 <sup>ème</sup> adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 <sup>ème</sup> adjoint	Absent excusé, procuration à Jean-Jacques FERRERO	

BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	Secrétaire de séance	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent excusé, procuration à Monique ODDOU	
REYNAUD Robert	Absent excusé, procuration à Josy OLIVIER	
ROSIN Nicolas	X	